

Notre grand-père paternel COINTRE Noël Vital est né le 02 mars 1910 à Souligné sous Ballon dans la Sarthe (72), petite commune rurale située à environ 15 kilomètres au nord du Mans.

Il y exerçait la profession de mécanicien agricole et maréchal ferrant. Il était également plombier, électricien serrurier et aussi réparateur de bicyclettes, chez ses clients du canton de Ballon. Il avait une forge dans son atelier situé dans le bourg du village, à son domicile.

Étant de la classe 1930, et selon un document retrouvé, il a fait son service militaire de mai 1930 à mai 1931.

Il a été affecté au 22ème Régiment d'Aviation / 12ème Brigade à Chartres, ce qui est confirmé par le portrait ci-dessus, sur lequel figurent le numéro du Régiment sur le revers du col, et le charognard de l'Aviation au dessus de la poche supérieure droite. Il s'agissait d'une unité de l'Armée de Terre.

Le Certificat de Bonne Conduite lui est remis le 04 avril 1932, signé du Colonel Magnin. A cette époque, le 22ème RA était rattaché au 4ème Corps d'Armée.

Le 22ème RA a stationné sur la Base Aérienne de Chartres du 01/01/1932 au 01/10/1932

L'Armée de l'Air Française ayant été crée en 1934, cela explique certainement pourquoi il a réalisé ensuite ses périodes obligatoires de réserve dans l'Armée de Terre.

Il a effectué une période de 21 jours à compter du 13 août 1934 au camp de Coëtquidan dans le Morbihan et avait été affecté au 117ème VPI ?

Il a réalisé une seconde période de réserve d'une durée de 15 jours à partir du 16 octobre 1938 au 117ème Régiment d'Infanterie au camp d'Auvours à Champagné (Sarthe).

Sans doute mobilisé à compter du 04 septembre 1939 au Centre de Mobilisation de Laval (Mayenne), et affecté au 317ème Régiment d'Infanterie en tant que soldat de 2ème classe de réserve , dans une Compagnie Hors Rang (*Ravitaillement Approvisionnement Dépannage Santé*). Matricule 298. Bureau de recrutement du Mans.

Il est alors marié à Berthe, et a un enfant Roger âgé de 6 ans.

Selon les éléments recueillis sur différentes sources, le 317ème RI était rattaché à la 54ème Division d'Infanterie commandée par le Général de Brigade Louis CORADIN.

Le 317e Régiment d'Infanterie fait partie de la 54e D.I. et arrive en Alsace à la Noël 1939. Il navigue au fil des semaines dans le centre Alsace. A partir du 26 avril 1940 et jusqu'à la défaite, le régiment a son PC à Urschenheim. Il sera capturé par l'ennemi le 21 juin 1940 à La Chapelle dans les Vosges.

Mon grand-père ne parlait pas de cette période; c'est pourquoi nous n'avons aucune information sur les mois précédant sa capture, et sur ce qui lui est advenu avant son arrivée à Moosbourg et durant toute la durée de sa captivité au Stalag numéro VIIA.

Il a peut-être transité par le camp de prisonniers du front à Neuf-Brisach en Alsace, après une longue marche depuis La Chapelle en passant par Wintzenheim.

Le Général sera capturé, avec son état-major le 22 juin à CORCIEUX dans les Vosges.

https://wikimaginot.eu/V70_glossaire_detail.php?id=1000557

https://wikimaginot.eu/V70_glossaire_detail.php?id=1000556&su=54°_Division_d%27Infanterie_-_54°_DI

https://wikimaginot.eu/V70_glossaire_detail.php?id=1000556&su=54%C2%B0_Division_d%27Infanterie_-_54%C2%B0_DI

http://wintzenheim3945.free.fr/B04_Neuf-Brisach/Neuf-Brisach.htm

Les prisonniers français qui se trouvaient internés au « Kriegsgefangenenlager Neu-Breisach im Elsass », le camp de prisonniers de Neuf-Brisach, manquaient de tout, et surtout du minimum vital. Il s'agit pour l'essentiel de soldats de l'ancien 317 ème RI.

Le matricule 77228 lui est attribué au Stalag VIIA. Il a été intégré au Komando n° 3075 (à confirmer) et a sans doute travaillé dans une usine KRAUS-MAFFEI à Hirschau, mais sans aucune certitude. Cette usine produisait des locomotives, de l'armement et les véhicules pour l'effort de guerre allemand.

Durant sa captivité, il a rencontré Mr Renard, un prisonnier originaire de Saint-Mars sous Ballon, dans la Sarthe, petite commune située à quelques kilomètres au nord de Souligné sous Ballon.

Le camps est libéré par les alliés le 30 Avril 1945, il rejoint Souligné sous Ballon après avoir quitté le camp en mai 1945 et avoir transité par Sarreguemines le 25 mai 1945.

Le Centre Départemental de Libération des Prisonniers de Guerre de la Sarthe au Mans, le démobilise définitivement le 02 Juin 1945 (fiche n° 10840)

Il s'y verra remettre une somme de 5300 francs le 02 juin 1945, et il obtiendra la Carte de Rapatrié le 08 Août 1945 et la Carte du Combattant le 20/12/1951 (n° 42.60H).

Il est décédé en 2000.

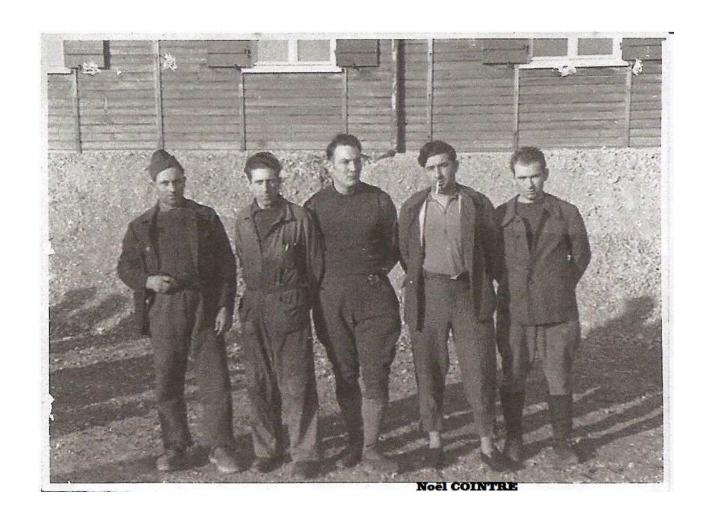
Avec beaucoup de chance, Roger, notre père, a trouvé sur le site de Moosbourg des photos de groupes sur lesquelles est photographié notre grand -père...

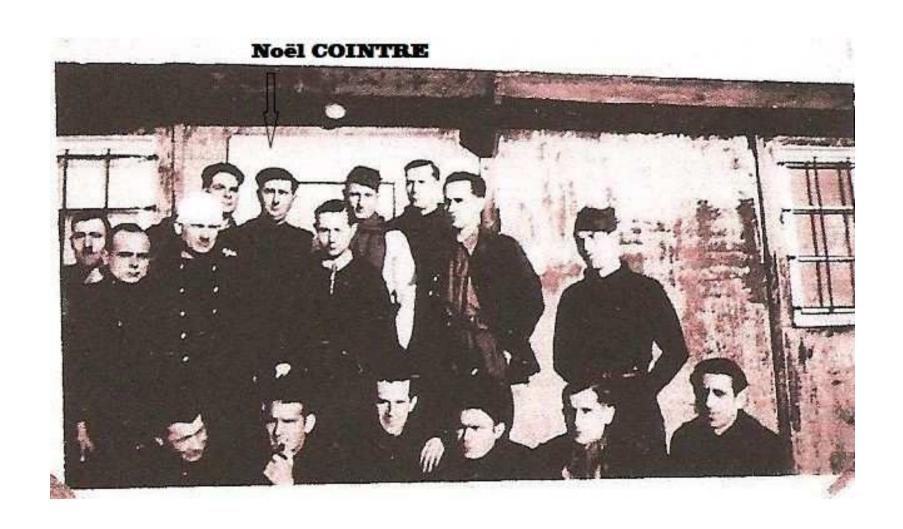
https://www.moosburg.org/info/stalag/indeng.html

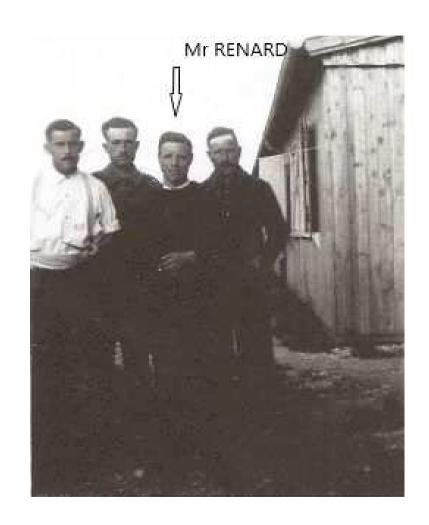












MIDDELL Nº 6. # CORPS D'ARMÉE * DIVISION Art., 36 du régionais 42 - BRIGADE Beautist XF NOTA. - Cette yelles, se cas de perte, ne pest blue rereplacée du Copficata. CERTIFICAT BONNE CONDUITE commandant le 22 e Regiment d'Aviation certific que le soldat à ville Cointre Noël departement de la Sarthe a tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il est resté sous les drapeaux, et qu'il a constamment servi avec honneur et fldélité. Signature at cachet w. Luca (i) Orade al must du chaf de corps pu da service. (i) Orade, sons et présente et manaton-d'inscorpore PRINCIPAL CAPACITATION OF ST. - SANIE, LIMITORS, SANIE, - T. SS.

			N E SIL	
Nº de la Fiche	30 3		Exemplair	N III
Centre de Démob	ilisation de	- POLICE OF THE PROPERTY OF TH	éparlemental és Liberation & P. S. de (3 Sariba LE MANS)
Arme Ft. Dir anticile		Grade : -	a*Clases réserve	
Non OO INTHA		Prénome :	Noel Vitel	
Né le 3 mrs 1910 à		SOULEDIES	SOUS BALLON SARTIN	Date of
Nationalité (1) : Français de nai	sennce - manualine	ne justificated	ancone nationalitéque s sets	16 Tel diction reference
Situation de famille (1) : célika	mise - marié - va	uf sudivoide -	A enfants.	
Profession (exercée avant les his	stilités) :	ofunicie	0	
Adresse (avant les hostilités) :-	200	LEGIS COURS BA	ELON SARDIK	-
Adresse où se retire l'intéressé :	-	D*		No.
L'intéressé a-t-il du travail dans		idreine Indiquée		-
Bureau de récrutement : LA M		N.	materiale de gorantament	1 - 100
ou à défaut localité dans laquelle				
Dernier corps d'affectation :				-
Fait prisonnin à :	TA THERETA		uin 180, 1950	
Demier camp de prisonniers où l'	intéressé a séjour			
N* d'immatriculation au camp de	St. Barrier St.	TATION OF THE PARTY OF THE PART		
Centre mobilisateur ou unité, au moment du dernier appel so	ou dépôt rejoint us les drapeaus	(I) Date : -	gt 1939	
Libéré par les «Llié» le	30 svril 1944	peace & tops	ACOUSTINES 10 NO HOLD	LP10
		alexander of		
	- 1			120 J
(1) Rayer is mentions mutiles. (3) Department.		-2	JUIN 1945	CA ST

INSTRUCTION MINISTERIELLE	Salar Marie Ma	Monis≭ II. A
a* 6455 7.5 de 27 ma 1941.	CAMP)	Format : 27 × 21, unite double
-		Samplantania da tra . Georgiare comporare
	CENTRE)	es P. S. de la Sartho (Paper Mone)
	à	Nº d'inscription de l'intéressé su con- trôle nominatif
	DÉCLAR	ATION
		Internal Vanature
1	erire par tout milit	aire m
a sousc	tive but the Au	printer /
	The second second	service scill/
Nam . Por		service series award to guerre (39.40)
Nom ! To Trid	Date =	report one for drawners.
Prenoms fort	Date of Date of I	navelle l'intéressé a accomple 2 une de service acité.
Ne le 1910 - 3 sec	Dale d'a	destroion à la rolde monumelle
Département :		nomination on dernier grade
Grade J	New New	o registre matricule ou 7
d Recrutement de :	2 A	& liste matricule du
•	Militaries de carrière tufficier, sus	n-officier de carrière, ou servant par contrat d'engagement, rec
Servant en qualité de 611	Récerviste rappelé sous les drapes	ux - 11
1	Engage pour la durée de la guerr	
-	Recrutement:	
Chasse dt	Mobilisation :	2 000
1	1 1970	rigiment d. Application
Curry de troupe, service de la	inhelisament auquei l'intéressé appa	rtensit batterie, compagnic, owndron
à la date de m cr	apture ou de son internement	
1	Date de (1)	in eapture 21 jan 1940
% matricule à ce corps.	/ /	T A DELCTH MACK
es de la capture :	La cheffelle	Forger)
Camps dans insquels l'intéres	saé a été interné	1 1 116 4H 222
depuis la date de sa	capture 13 total	AL A AL
	A state months	A
Camp dans tequel l'intéres au moment de sa lit	biration.	A
Date de libération :	- Inverse	Numbre et âge
Establish and		
Situation	Marie note	Minnta, de Les amp

I. — Renseignements concernant les droits à la solde aux accessoires de solde, aux diverses indemnités et à la prime de démobilisation.

C'artéensé est-il bénéficiaire. de la soid, surraiteire		
Grade et scheion de soide à soide mensuelle sculement). Laux de la soide souraalière que percevait (lotéressé au moment de sa capture or		(pour les militai
Autres indemnités que l'intéresse percevait a son corps à la date de sa capture ou de son internement.	TAUX HOURNAGER	TAUX MINSUEL
400000000000000000000000000000000000000		
THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T		
(par sen ancien corps on service).	5 mai 1940	
(par non anches corps on service).	EN FRANCE	EN MONSAIR
(par san ândez corps oz survice).	ESH FELANON	
(par sen ander corps on survice).	ESH FELANON	
common common un mora de la cardivité en de l'internement (1)	EM FILANCE VEANUA E	
(par sen anden corps on service). Commes perçues au cours de la captivizé ou de l'internement (1): 1º En trance trançais (nature, taux journalies ou mensuel). 2º En monnais du pays capteur ou du pays ceutre d'internement (nature, taux	EM FILANCE VEANUA E	
(par san ancion corps on survice). commes percues an eners de la captivité on de l'internement (1): 1* En vance français (nature, taux journalies ou mensuel) 2* En monnais du pays capteur ou du pays ceutre d'internement (nature, tau journalies ou mensuel)	EM FILANCE VEANUA E	

Delégation de solde. — A remplir par tout militaire à solde messuelle (y compris militaire ayant acquis le droit à la solde messuelle su cours de la captivité) et par tout militaire de carrière à solde cournaière.

L'intércesé indiquera ci-desson obligatorement, les nom, prénems et adresse (adresse succeaures, a it y a neu) des membres et sa tamble (épouse, desembants en ascendants). Eventuellement il endiquera les mêters renseignements pour les hors en favour desquelle it nora conscoti une délégation.

		-			
			4		
		C		100	
dresse à laquelle se retire l'i		BACK THE	Dipart		Man H
Blee	The same of the sa	Constants	exacre in présente		falts one Phonocur
		Contrigue	par ir so		THE PARTY NAMED IN
	4	- Harrist	Simul	10	route

O from an animare parameters makes mangara, prictors a parameter of constraint to payaments on fundamina que en a effectuar a security payaments on animary of payaments of security to montant managements or montant managements.

II. — Partie à remplir par le Service Administratif du camp ou du centre ou l'organe chargé de la liquidation des droits de l'intéressé.

	NOMBRE DE JOURS	TAUX PAB JOSE	DECOMPTS.
l. — Droits à la solde et sux diverses indomnités de solde.			AND IN
A. – Periode antérieurs à la date de la rapture ou de l'internement :			
		-	
B. — Droits acquis par l'inséresse au cours de su désention :			
C. — Drouts movets à l'entéresse à compter du jour de son départ du camp			
-	N 1 2 3		
Total à reporter			1 1

			TAUX	
	NoM	BILL DE JOURS.	FAR HODE	DECOMPTE
The second second			1157	
	HEPORY			1144
D Prime de démubilisation E (Bocaton torjustaire giulait	0.4	7		1000
F Duera				3264
22. Okonomina operation de la constitución de la co				14
The state of the s	03			616
				340
	Toyal des decits	-	The state of	5300
A déduire Content de l'avance perçue au moment de				
Southern Services Section Services Services	and the same of th	Want of the	Section 1	
The state of the s		-	-	Service .
Torre of	des sommes à déduire	The same	AFE 36	3300
The second secon	The state of the s		1	THE RESERVE
DIFFERENCE !	rire sur l'ardre de payement .	125000	aundia	5.200
t parçus en trop	de de la como	1	29 / 6 1	0.000
THE TRESOUTER.	A AL Mally	unt un Chen du Burn	an Administration	A
		amindan de 10fga		
Due Mary	The same	COL		II do sa
- 10				

ADDRESS OF THE PARTY OF THE PAR	
Nº de la Fiche	Exemplaire N°
	Contro Départemental da Libération
Centre de Démobilisati	
	LE MANS
Anne 1 Direktari	Grade : U*Cleane réserve
	Prename: Noel Vitel
Né le 1 mera 1910 à	
	empeller - ne justifient d'aucune nationalitéres s'attantes services ent,
Situation de famille (1) : côlibateire - n	
Profession (exercée avant les hostilités)	And the second of the second o
	TOTAL ON THE RALLON BARDIN
Adresse où se retire l'intéressé :	9.
L'intéressé n-s-il du travail dans sa profe	seion à l'adresse indiquée :
Bureau de recrutement : 6 10 10 10 10	N matrioule de pountement ; (40
	assé le conseil de révision : D'ALL
Dernier corps d'affectation :	
Fait prisonnier A 1	PRILLS TORMS IS at Inia 180 1940
Dernier camp de prisonniers où l'intéressé	i a séjourné : TAL A
N° d'immatriculation au camp de prisonni	The state of the s
Centre mobilisateur ou unité, ou dép au moment du dernier appel sous les d	ôt rejoint Date : Laval. Irapeaux (1) le lermont 1939
	ril 1945 peace & TARREGAL DES 10 NO 1945
(1) Rayer les mentions inutiles. (3) Département.	
	NATURE A LE MORDAR

TATE OFFICE M.O. SINCE AND MADE AND ADDRESS OF THE PERSON	PAR	ORDRE	DU	MINISTRE	DE	LA	GUERRE
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	-------	----	----------	----	----	--------

il est prescrit au destinataire de la présente carte de se présenter pour y accomplir une période d'exercices de 21

Le militaire de la réserve qui, sans motif légitime, se présente en retard au corps est puni disciplinairement et tenu d'accomplir intégralement sa période.

La période du réserviste qui ne se présente qu'après le troisième jour est reportée à une autre date, mais l'intéressé subit tout de suite la punition qui lui a été infligée pour retard.

Si le réserviste ne se présente pas dans les trois jours, la convocation est immédiatement réitérée par un ordre de route qui, s'il n'y est pas satisfait, met des cet instant le militaire en état d'insoumission d'où il résulte contre lui une poursuite judiciaire (art. 90 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée).

Sous peine d'une punition disciplinaire, l'homme doit se présenter au corps muni de son livret individuel.

Pendant le trajet en chemin de fer, ne jelez aucut objet par la voi tière, vous vous exposeriez à une grave condamnation.

AVIS.

Le présent ordre donne droit au tarif réduit sur les chemins de fer à partir de la gare de la résidence du titulaire. Il peut être utilisé dans un délai de trois jours avant la date fixée pour l'arrivée au corps.

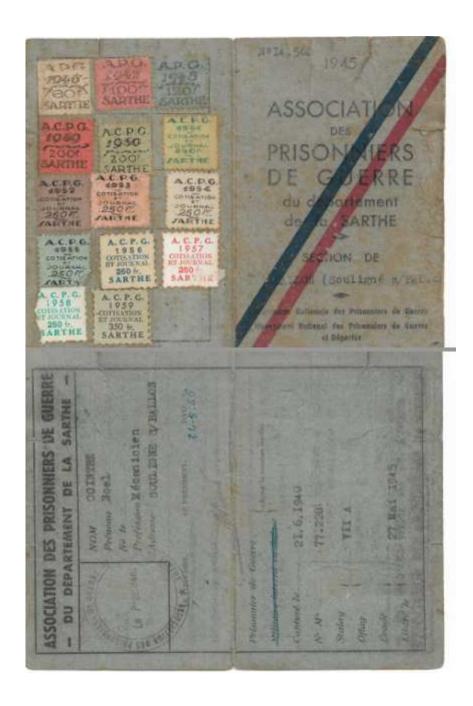
Pour le retour, le délai pen 'ant lequel le titulaire a droit au tarif réduit sur les chemins de fer est de deux jours après la date fixée pour le retour mais il ne peut être fait usage de ce délai qu'avec une autorisation spéciale du Chef de corps.

RETOUR.

in non hour remor dates ses	
foyers à N	
contigue com Ballon	
o clastice	
partant is 1 Patternine 1934	
E. J. La Chards orps.	
	ĸ.

CECT CONTROL OF THE PARTY OF TH	A the Experience of the Experi	The Collaboration of the Colla	A VOCATION DE LE PROPERTIES DE LA PERENTIES DE	Adaltin Jan	RAPEAUX
A BENCELLY	Note to present c. Chees Beront do recessorie Organ multilentes c. Daniel en richtes de Trajet a ellectur de ? a se finne de CPAM? L2 O SEPI II	Asia factoria	e Mais and - L. I	Sallen J	add.
District Control of the Control of t	parameter and therefore the parameter of	I journe de la	De en principa de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la comp	DOURS (Sarther) William Majore A m	OCI 1079

CIDATE do	AN IN ACCUPATIONAL PROPERTY AND ACCUPANT AND	Adresses	MYODATION A POPULATION OF THE	Agadina	RAPEAUX
Tracts 4 is the facts select di select di select di to go to Le to	in the hierprevious as a communities we describe the contraction on describing the contraction of the filteria.	military were reminered.	Chintral To	2 0 SEP	1-1908 Telimen
Part of presentations of a formation	Come : Come :	Pa Grand Pa Grand Pannis in Gilbergo 1938 Commontant do	vil - A - M	AND	
Ento Arriva Dispose Arriva La La La La La La La La La La La La La	a greatric que titulaire de 11 / Et l. parisan d'exércites de liquires apprent ride La fauthache. es à l. l'agrand le cide. NASANC le cide. NA	The period of th	the opposite property of the CONTROL OF T	OUPS posts NE Startin) O'Minim Vispen	y aneamplie



SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA GUERRE
BON donnant droit au TRANSPORT GRATUI
Centre Départemental de Libération du Man
Nature du Déplacement : Duvollistitus
N° d'Enregistrement du \ 4638
Nom et Grade du Titulaire Crutte Vol
Transport à effectuer
Le m. Ch. in Carrier Land in the Constitution of
2- JUN 95 Bouging
(f) Nom at grade de Commandest d'Unité.

